

Glovelier, le 25 mai 2023

Le Centre Jura se calque sur le Centre Suisse

Comme annoncé lors du Congrès du 16 mai 2023, le comité directeur du Centre Jura communique ses recommandations de votes pour les votations fédérales du mois de juin prochain.

Trois fois oui ! Le comité directeur du Centre Jura a arrêté cette décision lors d'une séance et donne ainsi les mêmes consignes de vote que le parti national.

Concernant l'arrêté fédéral sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises, le comité directeur du Centre Jura recommande de voter « oui » à cet objet. Les nombreux arguments économiques ainsi que le large soutien dont bénéficie cet arrêté sont les raisons de ce « oui ». D'autant plus que tous les cantons profiteront de sa mise en œuvre avec une redistribution plus élevée, ce qui n'est pas négligeable au vu de la situation financière de notre canton.

Pour plus d'infos : <https://youtu.be/stqeBs0fa3c>

Sur le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers, le comité directeur encourage également d'approuver cet objet. Ceci car ce contre-projet s'inscrit dans la continuité de la stratégie énergétique 2050 mais aussi car il y a urgence et qu'il faut une protection du climat qui soit plus rapide pour éviter de nouvelles catastrophes naturelles qui ne feront qu'empirer avec le temps. Ce que le contre-projet met aussi en avant, c'est la sécurité énergétique dont bénéficierait la Suisse en cas de oui à ce contre-projet.

Pour plus d'infos : <https://youtu.be/gez32VEeZKE>

Enfin, sur la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19, le comité directeur du Centre Jura recommande une nouvelle fois d'approuver cet objet. Cette position est expliquée et motivée par une volonté de sécurité pour l'avenir. Le certificat Covid et le tracing ne sont plus actifs en Suisse, mais ils le sont encore dans d'autres pays du monde, ce pourquoi il est primordial de conserver la base légale sur laquelle ils reposent en Suisse, en cas d'éventuelle réintroduction.

Pour plus d'infos : <https://youtu.be/pBx4b44HDeg>

Pour toutes ces raisons, le comité directeur du Centre Jura recommande à ses membres et sympathisants de voter trois fois « oui » aux votations fédérales le 18 juin.

Enfin, sur la modification de la Constitution jurassienne, le comité directeur recommande également d'approuver cette modification qui permettra la destitution des ministres et des élus des exécutifs communaux.

Pascal Eschmann
Président Le Centre Jura
079 600 55 02

Sandra Hauser
Secrétaire générale Le Centre Jura
078 917 70 76